

Jeune diplômé, avec ou sans expérience professionnelle, servez votre pays en rejoignant l'armée de l'air pour vivre une expérience hors norme en soutien des opérations aériennes.



Poste n° 2019-246 **OFFICIER – Chef du département de la formation pédagogique**

Unité d'affectation : Centre expert de la formation pédagogique 07.321
Base aérienne 721 – Rochefort

Description du poste

UNITÉ

Le Département de la formation pédagogique (DFP) dépend du Centre Expert de la Formation Pédagogique (CEFP). Il est en charge de la formation des formateurs et instructeurs affectés au sein des écoles de sous-officiers et de militaires du rang de l'armée de l'air. Département expert et référent en matière de pédagogie, ses actions se portent dans les domaines de la communication, la méthodologie, la relation pédagogique et les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE). Le DFP tend à développer ses compétences dans le domaine de la digitalisation des formations.

POSTE

Missions principales :

En coordination avec les acteurs de la formation de l'armée de l'air et d'organismes extérieurs, le titulaire du poste :

- dirige le département de la formation pédagogique ;
- pilote la réalisation des actions de formation ;
- évalue quantitativement et qualitativement la formation ;
- fait évoluer les formations de formateurs et autres acteurs de l'enseignement en s'inscrivant dans la démarche d'ingénierie politique et de compétence de l'organisme ;
- collabore à la conception, à la coordination et à la mise en œuvre de la politique de formation ou activités de formation pédagogique.

Informations complémentaires

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Dossier de candidature à retirer et à déposer complet dans l'un des 48 bureaux Air des centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA/Bureaux Air) et sections d'information et de recrutement (SIR).

Liste des CIRFA et SIR sur devenir-aviateur.fr.

SÉLECTION

La sélection s'effectue sur **dossier**. Elle est suivie de **tests psychotechniques**, d'une **évaluation en anglais**, d'**épreuves sportives**, d'une **visite médicale** et d'une **enquête de sécurité**. Elle se termine par un **entretien de motivation**.

Profil recherché

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- être de nationalité française ;
- avoir moins de 30 ans.

DIPLÔME – FORMATION

- être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 6, ou bac + 3.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES REQUISES

- usage TICE (connaissance et usage des outils disponibles, ressource multimédia, systèmes d'information GED et LSM) ;
- ingénierie pédagogique ;
- ingénierie de formation (politiques de formations, dispositifs ouverts, formation et compétences, démarche qualité en formation).

Être militaire, c'est servir l'État, au sein des armées, en portant l'uniforme. Cela implique discipline, disponibilité et loyauté. Le sens de l'adaptation et le goût de l'effort sont des qualités indispensables.

Être officier, c'est être en situation de responsabilité, en particulier auprès du personnel placé sous ses ordres. Cela suppose d'avoir le sens de l'humain et une certaine forme d'exigence vis-à-vis de soi-même.

CONTRAT

Premier **contrat de 18 mois** couvrant la période de formation militaire en qualité d'élève officier sous contrat (EOSC). Dès la fin de la formation d'EOSC, les candidats signent un engagement de 3 ans renouvelable plusieurs fois.

FORMATION

Formation militaire de 12 semaines au Cours des officiers de l'École de l'air (COEA) de Salon-de-Provence.

TOEIC anglais effectué au cours de la FMGO. (préparation à la charge de l'intéressé).

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (SOLDE) *

- Aspirant ~ 1.460 € net (à l'issue de la formation militaire initiale)
- Sous-lieutenant ~ 1.740 € net (à partir de 6 mois d'aspirant)
- Lieutenant ~ 1.950 € net (après 1 an de sous-lieutenant)

* À titre indicatif, hors primes et indemnités. Données non contractuelles.